

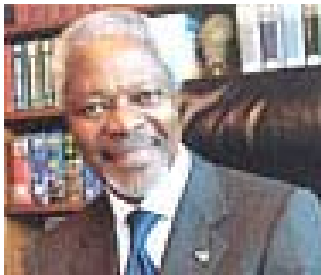
137/ 2005

Lundi, 18 juillet 2005

ONU-CÔTE D'IVOIRE : Monsieur Antonio MONTEIRO (Portugal) nommé Haut Représentant pour les élections en Côte d'Ivoire.



Le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi ANNAN a annoncé, le 15 juillet 2005, la nomination de Son Excellence M. Antonio MONTEIRO (Portugal) au poste de Haut Représentant pour les Elections en Côte d'Ivoire ; élections prévues en octobre 2005. Ministre des Affaires Etrangères, de juillet 2004 à décembre 2004, Monsieur Antonio MONTEIRO a été auparavant Ambassadeur de son pays en France de mars 2001 à juillet 2004 et Représentant permanent du Portugal auprès de l'ONU de janvier 1997 à mars 2001.



Selon le Porte-parole du Secrétaire Général de l'ONU : « Dans le cadre de ces fonctions, Antonio MONTEIRO avait représenté le Portugal au Conseil de sécurité en 1997 et 1998 et a été Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990), relative à la situation entre l'Iraq et le Koweït ». De 1994 à 1996, a ajouté le Porte-parole, Antonio MONTEIRO était le Coordonnateur du Comité de coordination permanente de la Communauté des pays d'expression lusophone. Il a, d'autre part, été Chef de la Mission provisoire chargée des structures du processus de paix en Angola et a été Représentant auprès de la Commission conjointe politique et militaire. De 1981 à 1987, M. MONTEIRO était Représentant permanent adjoint du Portugal auprès de l'ONU. Il a travaillé dans les Ambassades du Portugal à Kinshasa et à Rome et a été Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), ainsi que Gouverneur suppléant auprès du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) à Rome.

OCHA-SENEGAL : Consultations inter agences pour l'élaboration du Plan de Contingence.



Le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires en Afrique de l'Ouest (OCHA), sur invitation du Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Sénégal, a servi de facilitateur, les 6 et 7 juillet 2005, pour les consultations inter agences pour l'élaboration du Plan de Contingence du Sénégal (PCS). Les travaux se sont déroulés à l'IDEP (Institut Africain de Développement Economique et de Planification) à Dakar. L'identification des contingences dont le Sénégal pourrait faire

face pour les 6 mois à venir ont porté sur : les mouvements de personnes vers le Sénégal suite à des troubles dans la sous région, les inondations et le choléra, les accidents techniques et la sécheresse entre autres ont été identifiés comme contingences majeures pouvant affecter le Sénégal. Par rapport à ces risques de crise, des scénarii allant du meilleur au pire en passant par le plus probable ont été dégagés par les participants qui devront poursuivre le processus par l'établissement de plans de réponse inter-agences. L'équipe d'animation était composée de Mme Ute KOLLIES et M.



François LANDIECH respectivement Adjointe du Chef de Bureau de OCHA et chargé du renforcement des capacités à OCHA. Parmi les participants

figurent, outre des Agences du Système des Nations Unies, des Organisations Internationales (OIM, FICR, CICR), des Organisations Non Gouvernementales (World Vision, Handicap International, CRS) et le Gouvernement du Sénégal notamment l'Etat Major Particulier du Président de la République et la Direction de la Protection Civile. Le Bureau Régional de OCHA a déjà facilité l'exercice d'élaboration de plans de contingence dans d'autres pays de la sous -région notamment au Togo, au Bénin, au Ghana, au Niger, en Guinée Bissau, au Mali, en Mauritanie et au Burkina Faso. Le plan de contingence est un outil de planification permettant de faire les arrangements nécessaires pour anticiper et répondre à une crise humanitaire, soit suite à un désastre naturel soit suite à une urgence complexe.

ONU-SENEGAL : Cinq cent quarante Casques bleus prêt pour servir dans la dignité au Libéria.



Selon la Direction des Relations Publiques des Armées (DIRPA), le Chef d'Etat-major Général des Armées du Sénégal (CEMGA), le Général de Corps d'Armée Pape Khalilou FALL, a présidé, le 12 juillet 2005, la cérémonie de remise de drapeau au 4^{ème} contingent



sénégalais de relève au sein de la Mission des Nations Unies au Libéria. La cérémonie a eu pour cadre l'ancienne base aérienne de Thiès, à 80 kilomètres de Dakar. Le

contingent est composé de 540 militaires (23 officiers, 195 sous-officiers et 332 hommes de troupe) accompagnés par un personnel de santé au nombre de soixante. Il sera déployé dans la province du Maryland, au Sud-Est du Libéria, le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire précisément dans les villes de Harper et de Pleebo. Selon le Général FALL : « *l'engagement de nos troupes dans les missions onusiennes est une tradition aussi vieille que notre indépendance* » ajoutant que le défi pour la présente mission est : « *de prendre en compte cette nouvelle donne qui constitue un tournant décisif pour le peuple libérien, en l'aidant à surmonter cette épreuve faite d'incertitudes, avec les élections présidentielles dont la réussite demeure l'une des priorités de la communauté internationale* ». Après avoir reçu le drapeau du contingent, le Colonel Ada COUNDOUL a fait le point sur les enjeux de sa mission qui sont de : « *de participer au processus de paix en cours sous la conduite des Nations Unies et également aux élections d'autant plus que les contingents précédents ont déjà participé au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion* » précisant que pour cela : « *tenue, discipline et sens de la dignité, seront les maîtres-mots* » comme indiqué par le CEMGA à l'endroit de l'ensemble du contingent : « *soldats d'une Armée républicaine, reconnue et respectée, il vous revient de mettre le devoir au-dessus de toute considération et de maintenir haut le drapeau : il vous revient de rester dignes de notre devise qui nous rappelle à chaque instant : il faut préférer la mort au déshonneur* ».

ONU-GUINEE : les conclusions de la retraite du Système des Nations Unies présentées au Gouvernement.



Sous la présidence du Premier Ministre Monsieur Cellou Dalein DIALLO, le Système des Nations Unies en Guinée a restitué aux membres du Gouvernement, les résultats obtenus lors de sa retraite tenue les 13 et 14 juin 2005. Les travaux se sont déroulés dans la salle de conférence du Secrétariat Général à la Présidence de la République, en présence de Madame Mbaraga GASARABWE, Coordonnatrice Résidente du SNU qui a présenté les principales conclusions de la retraite. Parmi ces dernières figurent la mise en place d'un Cadre Commun pour l'élaboration du Bilan Commun du pays (CCA), l'organisation des groupes thématiques en fonction des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'élaboration d'un plan intégré national de lutte contre le VIH/SIDA, l'identification de programmes conjoints potentiels (Guinée Forestière), et la nécessité d'un leadership national accru pour le développement d'un cadre opérationnel d'actions humanitaires, avec l'implication de tous les acteurs. Ces principaux points ont fait l'objet de débats à l'issue desquels plusieurs recommandations ont été faites. Ces recommandations vont de la mise en accord sur une même politique de développement à l'amélioration des politiques sectorielles et de la duplication de l'atelier au niveau des directeurs nationaux. La mise en place d'un même programme de développement ; l'application des mêmes procédures par les parties et celle d'une aide budgétaire directe au gouvernement, une confiance aux organes légaux existants et enfin le renforcement des relations intersectorielles au niveau de la coordination ont été recommandés. Il est préconiser de tenir compte des plans régionaux lors de la révision du DSRP (Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté) pour qu'il soit finançable. A noter que les Ambassadeurs du G8 ainsi que d'autres partenaires au développement ont pris part aux travaux.



UNFPA-SENEGAL : la Représentante pour le pays satisfaite des efforts jusqu'ici déployés.



A l'instar de la communauté internationale, le Sénégal a célébré, le 11 juillet 2005, la Journée internationale de la population sous le thème de l'Egalité. Les activités qui ont duré deux jours ont eu pour cadre la région de Diourbel au centre du pays. La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par le Ministre du Plan et du Développement Durable, Monsieur Mamadou SIDIBE, en présence de la Représentante du UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population) au Sénégal, Mme Suzanne Maiga KONATÉ ainsi que de nombreux représentants des Agences du Système des Nations Unies au Sénégal et de départements ministériels. La Représentante de l'UNFPA a mis l'accent sur les progrès « notables » réalisés par de nombreux pays africains dont le Sénégal dans la



mise en œuvre des recommandations de la Conférence du Caire en 1994 en adaptant tout un arsenal législatif aux exigences de l'Egalité et de l'Equité envers les femmes. Mme KONATÉ a aussi salué les efforts déployés par le Gouvernement du Sénégal dans la promotion du Genre et qui ont abouti à la ratification de toutes les conventions sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à l'adoption également des textes de lois pénalisant les violences faites aux femmes, à l'exécution du Plan National d'Action de la Femme (1997 – 2001) pour la mise en œuvre des recommandations des conférences du Caire et de Beijing et à l'élaboration d'une Stratégie Nationale pour l'Equité du Genre. « *Des avancées très significatives dans les domaines prioritaires que sont : la promotion économique et la lutte contre la pauvreté, l'éducation, la santé maternelle, la santé des adolescents, les droits fondamentaux des femmes et des filles et l'accès des femmes à la prise de décision* » a précisé Mme KONATÉ pour qui : « *Malgré ces avancées, le Sénégal doit renforcer les capacités de la société à faire face aux risques liés à la propagation du VIH/Sida et à la persistance des pratiques néfastes à la santé de la femme et de la fille; il doit mettre en place des mécanismes d'analyse constante des causes profondes des inégalités genre, par l'affinement et la recherche de stratégies efficaces et appropriées de promotion de la Femme et de la Fille* ». Le programme s'est poursuivi entre Diourbel et Touba par une conférence publique et un atelier scientifique sur le thème de la journée, des activités sportives, (course à pieds à travers les artères de la capitale régionale), théâtrales par des jeunes et des adolescents des clubs Unesco et de l'Education à la Vie Familiale (EVF), la remise de prix aux lauréats de différents concours et du palmarès du réseau des journalistes en population et développement. La célébration a été clôturée, le 12 juillet 2005 à Diourbel par la Nuit de l'EVF animée par plusieurs comédiens et vedettes de la musique sénégalaise.

Pour compléter vos informations, veuillez consulter le site WEB de l'ONU
<http://www.un.org>

Pour vos remarques et suggestions, veuillez envoyer vos messages à l'adresse suivante :
cinu.dakar@sentoo.sn